

Introduction

Qu'est-ce que « voir les animaux » ?

Florence BURGAT

Archives Husserl, École normale supérieure, Paris, France

La visibilité dans la pensée n'est pas superposable à la perception ; elle peut en être tout à fait indépendante. Ne peut-on voir, avoir dans son champ perceptif, tel individu ou groupe d'individus, telle injustice, telle misère sans pour autant y porter attention ? L'œil s'habitue à tout, la conscience sait blanchir les taches sombres ; sans oubli, la vie ne serait pas possible. Toute existence se nourrit de cet oubli, car une conscience aiguë de l'ensemble des souffrances présentes à chaque instant dans le monde pourrait conduire à un interdit de vivre. Toutefois, entre la mise entre parenthèses des maux contre lesquels l'on ne peut rien et la pérennisation d'un bon nombre d'entre eux par nos conduites, il y a un gouffre. Le dévoilement de la souffrance des victimes, leur résistance aux traitements qui leur sont infligés et sans laquelle nous pourrions vite les tenir pour indifférentes à leur propre sort, rencontre des limites qui sont celles de la diversité des sensibilités dans une société. Aussi y a-t-il fort à parier que l'abattoir de verre imaginé par Jean-Marie Coetzee dans un recueil de nouvelles éponyme (Coetzee 2018, p. 131-166) ne susciterait l'effroi durable et l'impulsion d'une mutation personnelle (décider de ne plus se nourrir d'animaux, par exemple) que chez ceux qui sont d'emblée disposés à voir, parce qu'il est toujours possible de détourner le regard et de se boucher les oreilles. Rappelons le passage bien connu du Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes :

« C'est la raison qui engendre l'amour-propre, et c'est la réflexion qui le fortifie ; c'est elle qui replie l'homme sur lui-même ; c'est elle qui le sépare de tout ce qui le gêne et l'afflige : c'est la philosophie qui l'isole ;

La souffrance animale,

coordonné par Florence BURGAT et Émilie DARDENNE. © ISTE Editions 2023.

c'est par elle qu'il dit en secret, à l'aspect d'un homme souffrant : péris si tu veux, je suis en sûreté. » (Rousseau 1964, p. 156)

Ne nous suffit-il pas bien souvent d'adhérer à un récit qui conforte notre position d'indifférence ou d'extériorité ? L'histoire nous l'enseigne à l'envi. Il serait donc naïf de penser qu'il suffirait de mettre au grand jour ce qui est tenu secret, maintenu dans l'ombre ou jamais nommé, de rendre visible ce qui est non seulement invisible (matériellement), mais invisibilisé (politiquement), pour que l'ordre des valeurs qui range tranquillement les animaux du côté des biens disponibles pour tous les usages qui nous agréent s'effondre. L'œil peut s'habituer à certains spectacles ; la sensibilité, pourtant en éveil à l'égard de souffrances anciennement négligées, peut s'émousser. (La contribution de Julien Dugnoille sur les pratiques observées dans le plus grand wet market de Corée du Sud, un marché où les animaux, notamment les chiens, peuvent être vendus encore en vie, puis tués sur place ou emmenés, vivants, par les acheteurs, semble le confirmer.)

La visibilité morale, pourrait-on dire, ce voir qui affecte, ne doit donc rien à une quelconque présence réelle des animaux autour de nous. Cette présence, du reste, nous ne la voulons pas ; l'histoire des animaux dans les sociétés humaines est largement celle de leur éradication. Que les quelques lois de protection des « espèces déclarées protégées » n'égareront pas l'appréciation des choses. En effet, si certaines espèces doivent être protégées, c'est que leur extermination menace une part des bienfaits que leurs activités nous offrent ; ce n'est pas pour elles-mêmes qu'elles sont protégées. En outre, si leur protection réussit avec trop de succès, certaines d'entre elles changent de catégorie et sont alors déclarées par le législateur « nuisibles » ou, selon la nouvelle rhétorique qui ne doit pas imaginer de façon réaliste ce qu'elle qualifie, « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » (arrêté ministériel français, juillet 2021). Cette éradication est plus que jamais active ; de manière directe (viser directement les animaux) ou indirecte (polluer leurs habitats, les supprimer) ou encore, paradoxalement, par le cycle, qui pourrait être sans fin, d'une production immédiatement suivie d'une destruction, puis d'une nouvelle production vouée au même destin, etc. Ainsi en va-t-il des animaux que nous mangeons, la date de leur abattage conditionnant celle de leur naissance – raison pour laquelle Jacques Derrida juge que de la métaphore du génocide, il ne faut point trop user, « car elle se complique ici : l'anéantissement des espèces, certes, serait à l'œuvre, mais il [le génocide] passerait par l'organisation et l'exploitation d'une survie artificielle, infernale, virtuellement interminable » (Derrida 2006, p. 46-47). De même en va-t-il des animaux sauvages que, dans nos contrées en tout cas, les chasseurs nourrissent (les sangliers) pour favoriser leur développement et justifier de les tuer au motif que, trop nombreux, ils ravagent les cultures, ou qu'ils élèvent (les faisans) afin d'effectuer des lâchers les jours de chasse.

Le grand partage entre « eux et nous » s'accompagne d'une séparation radicale, aussi bien physique que théorique, se confortant l'une l'autre ; une attitude « typique de l'homme occidental », selon Canguilhem, si « la mécanisation de la vie, du point de vue théorique, et l'utilisation technique de l'animal sont inséparables » (Canguilhem 1998, p. 111). L'industrialisation de l'ensemble des domaines d'activité rendue possible par le développement des sciences (dont la génétique) et des techniques (dont les biotechnologies), l'extraordinaire accroissement démographique humain, et l'urbanisation qu'il entraîne, ont eu une double conséquence. D'un côté, la « production » massive et planifiée d'animaux destinés à nourrir une humanité devenue carnivore dans des proportions inouïes et, de l'autre, afin de « rationaliser » cette production, le parage des animaux dans des lieux clos sis à la périphérie des villes ou dans les campagnes.

Cette invisibilité – le fait de ne pas voir les animaux, de ne pas les entendre, de ne pas soupçonner leur existence et de tout ignorer du genre de vie qu'ils mènent et de la mort qui s'ensuit dans les élevages, les laboratoires, les abattoirs – est pour une part le fruit d'une invisibilisation. Car si ce parage, et plus précisément cet enfermement¹, répond à d'évidentes raisons sanitaires, il répond peut-être surtout à des motifs politiques. Aussi l'interdiction progressive de l'abattage des animaux de boucherie dans les rues fut-elle motivée par des impératifs d'hygiène. Mais il fut aussi jugé néfaste à la morale sociale, aux relations des humains entre eux, du fait de la violence qu'il exhibait quotidiennement, et donc banalisait. Les laboratoires, où se pratiquent des expériences, infiniment plus nombreuses qu'à l'époque de Claude Bernard et dont il serait faux de croire qu'elles ne ressemblaient plus à ce qu'il appelait lui-même les vivisections (voir la contribution de Muriel Obriet sur l'expérimentation animale en Europe), ne sauraient eux non plus être des lieux ouverts au public. Là encore, si d'évidentes raisons commandent d'en interdire l'accès à quiconque, il s'agit surtout de ne rien laisser transparaître de ce qui s'y déroule. Comment ne pas noter qu'ici, il s'agit d'abord de nuire aux animaux (*primum nocere*), tandis que le sermon d'Hippocrate énonce que, dans le domaine médical humain, il s'agit d'abord de ne pas nuire (*primum non nocere*) ? Les réflexions sur l'éthique de la médecine vétérinaire par Philippe Devienne rétablissent la proposition hippocratique et fondent l'impératif de soigner ces patients que sont aussi les animaux. Concernant l'expérimentation animale, il semble que l'opinion publique soit partagée entre deux croyances : celle de l'absolue nécessité d'y recourir sous peine de succomber à mille maux ; celle d'une incrédulité, s'agissant notamment d'expérimentations autres que celles qui relèvent de la recherche médicale (lesquelles constituent pourtant 70 % des procédures). Il est vrai que, sauf à vouloir s'informer, nul ne peut imaginer l'étendue et la cruauté des pratiques exercées, en toute licéité, contre les animaux domestiques et sauvages, terrestres et aquatiques ; de sorte que les associations de défense des animaux jugent avoir pour première mission d'informer de la réalité de la condition animale.

1. La zootechnie use du terme « élevage confiné intensif » et parle de « détention » des animaux dans ces lieux définitivement clos et surpeuplés.

L'histoire des sensibilités avance de concert avec celle des idées. Les batailles engagées se déroulent ici sur une ligne de crête. Si les idées ont remporté la première d'entre elles – celle de reconnaître que les animaux ont des intérêts en propre et qu'il est moralement discutable de ne pas les prendre en compte (la discussion portant sur l'étendue de cette prise en compte (voir à ce propos la contribution de Romain Espinosa sur l'altruisme envers les animaux en économie)) –, les adversaires de ce point de vue, mesurant la mutation des sensibilités, œuvrent à invisibiliser les pires traitements. Les adversaires des animaux font oublier les conditions réelles de leur exploitation, détournant notre regard vers de supposées « nouvelles relations » qui comprennent l'idée ahurissante d'une mise à mort « respectueuse ». Tuer, est-ce jamais respecter ? Hormis le cas de l'euthanasie ayant pour fin d'abrèger des souffrances intenses et incurables – laquelle ne relève d'ailleurs pas du respect de l'individu, mais de compassion à son endroit –, jamais tuer n'aura quoi que ce soit à voir avec le respect, sauf à dévoyer les termes selon une tendance particulièrement marquée aujourd'hui ; ne parle-t-on pas d'éthique de la chasse, d'éthique de l'expérimentation animale, de protection des animaux dans les abattoirs ? Piètre éthique et piètre protection ! (Voir la contribution de Tatjana Višak qui restitue à la souffrance, d'une part, à la mort, de l'autre, leur sens et leur portée pour la victime elle-même.)

En parodiant les propos de Kant, cette rhétorique lénifiante vise à abolir le savoir pour ménager une place à la croyance. Si tout est soustrait à la vue, si une novlangue nomme les choses par leur contraire², si des argumentaires s'en mêlent à leur tour, jouant de la tradition, des fondements culturels, évoquant jusqu'à la fin de l'humanité aussi bien physiquement que métaphysiquement (que n'entend-on pas ?), si celle-ci devait un jour cesser d'élever les animaux pour les manger, il est aisé à tous ceux qui ne savent pas, ne voient pas – et n'ont envie ni de voir ni de savoir – d'adhérer aux récits ainsi fomentés. Ces récits affirment qu'il est indispensable de recourir aux animaux, ce qui empêche l'imagination d'aller vers d'autres pratiques et d'autres relations que celles qui se terminent dans le sang des bêtes ; qu'il est souhaitable de maintenir en place toutes les formes d'utilisation, mais en évitant les « souffrances inutiles » (comme le précisent diverses législations), ce qui donne à penser qu'une volonté bonne préside à l'organisation de l'exploitation et de la mise à mort ; que le « bien-être » des animaux est, y compris lors d'usages où sa mention semble pourtant particulièrement hors de propos, une préoccupation constante des institutions, ce qui a pour conséquence de nous faire oublier la réalité des modifications génétiques qui affectent la santé des animaux, des mutilations, du confinement en cage ou en bâtiment d'animaux, de la durée des transports (jusqu'à une cinquantaine d'heures, des jours par bateau), de l'abattage. (Voir la contribution de Fabien

2. Par exemple, « soins aux porcelets » pour désigner la coupe de la queue et la castration réalisées sans anesthésie, « équilibrage des nids » pour désigner le « claquage » – ce dernier terme s'utilise au contraire entre soi – contre un mur des porcelets malades ou malingres, « l'étourdissement » pour désigner un choc électrique à la tête ou un coup de pistolet dans le crâne, etc.

Marchadier sur la condition juridique de l'animal en droit de l'Union européenne). Il n'en faut pas plus pour que, faute de voir et de vouloir savoir, nous puissions dormir tranquilles.

Cependant, les animaux ont acquis une visibilité dans le monde académique. De quoi s'agit-il ? Il faut inlassablement le rappeler, l'interrogation sur la légitimité de la violence contre les animaux n'a cessé, dès l'origine, d'accompagner cette violence elle-même, scindant l'humanité en deux, à l'image des deux forces, Éros et Thanatos, qui gouvernent toutes choses. Une partie de l'humanité tente de protéger ce que l'autre malmène, violente, détruit. L'intérêt scientifique pour les modes de vie des animaux ; l'analyse de leur statut dans les sociétés humaines et la condition que celles-ci leur réservent ; l'écriture de leur histoire à l'aune de ces données ; les questions philosophiques, notamment morales, que posent les pratiques depuis toujours contraignantes, indifférentes aux intérêts propres des animaux, et bien souvent cruelles qu'ils subissent ; les questions anthropologiques soulevées, en retour, par l'institution de la haine universelle de l'humanité envers les animaux, connaissent aujourd'hui un indéniable ancrage dans le champ de la pensée.

Lors de ces dernières décennies, ce qu'il est convenu d'appeler la « question animale » a acquis une indéniable visibilité dans le monde académique ; le présent ouvrage en est un nouvel exemple. À titre d'illustration³, mentionnons la mise au programme du thème « L'animal » au concours d'entrée des grandes écoles pour l'épreuve de culture générale (2020), et à celui de l'agrégation externe de philosophie (2012). De récentes épreuves de français au baccalauréat (séries E et S en 2018) ont invité les élèves à réfléchir aux problèmes moraux posés par les violences infligées aux animaux. Les nouveaux programmes scolaires font explicitement place à une réflexion sur « l'homme et l'animal », une formulation à la fois simple et problématique, qui invite d'emblée à la réflexion. Par ailleurs, de plus en plus nombreux sont les jeunes chercheurs, dans diverses disciplines, qui choisissent de consacrer leur thèse de doctorat à un sujet lié à la question animale. Celle-ci ne fait plus rire à l'université, et c'est heureux. C'est ainsi que, chemin faisant, d'anti-notion servant à désigner l'envers ou le négatif de l'humain – une sorte d'entité privée de toute qualité, attribut ou disposition, finalement plus proche du mort que du vivant –, « l'animal » est devenu un sujet dont on débat à l'université et à l'école ; il s'est peu à peu incarné et a échappé à un singulier qui nie la multiplicité des formes de vie. Face à l'humain, ne se tient plus tout à fait cet universel vide (« l'animal » défini par ce dont il manque, et jamais par la singularité de sa richesse), mais surgissent des animaux : des individus psychobiologiques, dont aucun n'est identique à l'autre, pris dans les rets d'une existence complexe faite de problèmes inhérents au fait de survivre et de vivre, chargée d'affects, une vie désirante, et donc toujours en manque.

3. Afin de ne pas transformer cette illustration en catalogue, nous nous en tenons à quelques exemples en France.

Les publications universitaires comme les écrits militants se multiplient dans tous les pays et, avec eux, écho est donné par les médias aux différents aspects de la condition animale ; car c'est bien elle, au sens d'une condition imposée par les sociétés humaines, qui doit nous réveiller de notre sommeil dogmatique. Cette question ne saurait, en effet, se borner à interroger de façon abstraite les manières d'être au monde des formes de vie que sont les animaux. Du reste, depuis la diffusion des travaux de Jakob von Uexküll sur les mondes animaux (von Uexküll 1965), une telle manière de procéder n'a plus guère cours. Tout être-au-monde est on ne peut plus concret, puisqu'il en va du vivre lui-même, des situations dans lesquelles il peut ou non se déployer, tant pour les animaux sauvages que pour les animaux domestiqués, pour ceux qui vivent sur Terre que pour ceux qui vivent dans les eaux. (Sur ces situations et ces conditions de vie, voir les contributions de Peter J. Li, Lynne U. Sneddon, Donald M. Broom.)

Aussi le présent ouvrage n'a-t-il pas commis le péché d'abstraction pour donner la première place à la marchandisation des animaux afin d'éclairer, selon un souci international, certains des plus importants domaines de cette marchandisation : l'histoire des animaux captifs en Europe ; l'institutionnalisation de l'expérimentation dans la même aire géographique ; l'histoire et la législation de l'élevage des cochons en Chine ; l'anthropologie de la condition animale en Corée du Sud. Hormis cette marchandisation, dans la vie sauvage, les problèmes que rencontrent les animaux et la souffrance qui s'ensuit constituent un impensé, désormais pris en compte et étudié (voir la contribution de Oscar Horta). Les disciplines réflexives (philosophie morale, éthique vétérinaire, science du bien-être animal, droit, économie) sont, dans la suite de la lecture, invitées à éclairer de leurs lumières cette marchandisation.

La question animale, c'est l'animal comme question. Et toute vraie question taraude. Il ne suffit pas de produire des connaissances sur les animaux pour rendre visibles leurs problèmes et leur condition. Ce ne sont guère les connaissances biologiques qui nourrissent cette interrogation, tant l'histoire des sciences montre qu'elles ont, le plus souvent, essentiellement servi à accroître l'emprise zootechnique et expérimentale par le façonnage d'individus sur-mesure. Les sciences s'appliquent. Les connaissances qui décrivent les mœurs des animaux ou leur psychologie (éthologie et psychologie animales) sont, là encore, au nom d'une prétendue neutralité de la science, rarement mises au service de ce qui fait que cette question est une question qui taraude. La peur de l'anthropomorphisme, ce soi-disant péché capital de l'éthologie et son écueil mortel, sidère maints éthologues qui optent alors pour une description en troisième personne et se gardent bien de prendre position dans le débat moral sur les pratiques d'exploitation des animaux, à propos desquelles ils auraient pourtant leur mot à dire⁴. L'idéal de « l'objectivité scientifique »

4. Nous aimerions, en guise d'illustration, souligner combien peu nombreux ont été les éthologues ayant accepté de signer la tribune parue dans le journal *Le Monde* (03/07/2021, p. 32) sous le titre « La ménagerie du Jardin des plantes peut-elle se vanter de posséder Nénette, un orang-outan en-

(faut-il n'avoir aucune notion en épistémologie pour croire à une telle chose, notamment s'agissant du comportement qui appelle nécessairement l'interprétation, puisqu'il est lui-même une interprétation du monde) serait ainsi atteint, au risque de vider l'objet d'étude de toute sa substance : en l'occurrence, de sa psyché. Cependant, certains éthologues contemporains, et non des moindres (songeons à Jane Goodall, à Marc Bekoff, à Frans de Waal), ne craignent pas de penser les implications théoriques, mais aussi pratiques de leurs découvertes sur la complexité de la vie de relation des animaux. Ils ne craignent pas d'interroger l'image qu'exhibe le miroir où se reflètent nos rapports avec les animaux, comme le fait, de manière plus attendue, la philosophie morale. Ce sont donc moins les connaissances positives qui sous-tendent la question animale que les disciplines qui, par essence, invitent à s'interroger. Encore faut-il que la doxa institutionnelle, celle qui assure la reproduction des idées et inhibe les pas de côté, ne domine pas l'esprit de la recherche. Cet intérêt croissant pour les animaux comme question qui se pose à nous ne peut donc pas aller sans une certaine inquiétude morale, étant donné qu'ils sont, selon la langue du droit, soumis au régime des choses ou des biens – deux termes ici synonymes pour signifier le droit absolu du propriétaire sur eux : celui de les détruire. Notre vœu est que le présent ouvrage apporte sa pierre à l'édifice de la formulation du problème moral que pose le traitement des animaux par l'humanité et contribue au dessillement.

Bibliographie

Canguilhem, G. ([1965] 1998). *La connaissance de la vie*. Vrin, Paris.

Coetzee, J.-M. (2018). *L'abattoir de verre*. Le Seuil, Paris.

Derrida, J. (2006). *L'animal que donc je suis*. Galilée, Paris.

Rousseau J.-J. ([1755] 1964). *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Gallimard/Bibliothèque de la Pléiade, Paris.

von Uexküll, J. ([1934] 2010). *A Foray into the Worlds of Animals and Humans, with A Theory of Meaning*, translated by Joseph D. O'Neil. University of Minnesota Press, Minneapolis.

fermé depuis 1972 ? ». Non seulement les chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle, propriétaire de cette ménagerie, s'y refusèrent, mais encore ceux qui avaient quelque lien avec eux alors. (Sur l'histoire de ce zoo, voir la contribution de Violette Pouillard.)

Cette bibliographie est identique à celle de l'ouvrage correspondant en anglais publié par ISTE.